

Conséquence de la pénurie de médecin de famille
Sophie Guenot (PCSI)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement répond comme il suit aux questions posées :

1. Quelles sont les solutions pour les personnes de moins de 65 ans qui seront sans médecin généraliste fin 2023 ?

Les solutions sont *pour le moment* limitées, étant donné que le cadre légal au niveau fédéral restreignait, jusqu'à récemment, l'installation sur le territoire suisse de médecins généralistes formés à l'étranger. En revanche, et avec l'abolition de cette limitation pour cet été, nous anticipons l'installation de généralistes dans la région des Franches-Montagnes.

Le Service de la santé publique accompagne le processus d'installation des médecins généralistes, voire spécialistes, dans notre canton. Cependant, il n'est pas dans ses attributions de trouver des médecins, tant en Suisse qu'à l'étranger. D'autre part, il n'est pas possible d'imposer de travailler dans le Jura ni possible d'imposer de travailler à plein temps. Il faut également mentionner que les pays voisins prennent des mesures pour garder leurs médecins et leur personnel soignant sur leur territoire (notamment par des mesures au niveau salarial). D'ailleurs, la Suisse a signé un accord de l'OMS qui demande de respecter les mesures des autres pays pour maintenir le personnel médical indigène.

La nouvelle consultation de l'H-JU spécialisée pour les séniors à Saingnelégier devrait permettre de dégager du temps libre pour les autres patients chez les médecins généralistes de la place.

Pour les personnes de moins de 65 ans, en bonne santé habituelle, il est recommandé lors de problème aigu de se rendre d'abord dans une pharmacie. Les pharmaciens sont formés à donner des conseils personnalisés pour toute une série de problèmes de santé fréquents et bénins.

A noter encore que la policlinique de Porrentruy dispense des consultations sans rendez-vous 7j/7, entre 9h00 et 18h00.

Nous rappelons qu'il faut composer le 144 pour toute urgence vitale.

2. Des cabinets médicaux vont-ils s'ouvrir dans les Franches-Montagnes en fin d'année?

Des réflexions sont en cours, mais rien d'officiel à ce stade.

3. Existe-t-il d'autres pistes pour palier le manque de médecins ?

Le modèle de collaboration avec les généralistes de la région proposé par l'H-JU sera évalué, afin de vérifier s'il porte ses fruits. Le cas échéant, nous pourrions accompagner un modèle analogue pour d'autres spécialités de première ligne (p.ex. pédiatrie).

Le programme d'accompagnement d'installation au cabinet pour les jeunes médecins en formation est toujours actif, ainsi que les solutions intermédiaires comme la télémédecine.

D'autres professions pourraient à l'avenir jouer un rôle plus important qu'actuellement, les pharmaciens et les infirmiers notamment (nouvelle formation d'infirmier en pratique avancée (master)).

4. La population des Franches-Montagnes devra-t-elle chercher un médecin dans les cantons voisins et si oui avec quelles conséquences financières ?

Cette possibilité est existante et fait partie également du quotidien de la population dans plusieurs cantons (p.ex. des patients germanophones du Canton de Fribourg qui consultent sur le Canton de Berne). En ce qui concerne les consultations ambulatoires, le coût du déplacement dans le canton de Neuchâtel ou Berne est à charge du patient.

5. Les urgences de l'H-JU ne risquent-elles pas de devoir assurer le manque de praticiens ?

Il faut en effet éviter de surcharger les services des urgences, que ce soit à l'Hôpital de Saint-Imier, celui de La Chaux-de-Fonds ou celui de Delémont. L'H-JU prévoit d'ouvrir une permanence médicale sans rendez-vous en ville de Delémont. Pour rappel, la policlinique de Porrentruy décharge aussi les urgences de Delémont.

Delémont, le 9 mai 2023



Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître